

RÉAGIR
FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

RÉAFFIRMER
LE RÔLE ÉDUCATIF DES PARENTS

RÉINVENTER
L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Plaidoyer pour la jeunesse en difficulté

*

L'urgence d'agir

Préface à l'attention des candidats aux élections de 2012



RÉAPPRENDRE À VIVRE

*À tous les jeunes d'Apprentis d'Auteuil,
À tous les adultes d'aujourd'hui
que nous avons accompagnés hier,
Aux collaborateurs et bénévoles,
Et à tous ceux qui nous soutiennent.*

**Plaidoyer
pour la jeunesse
en difficulté**

*

L'urgence d'agir

RÉAGIR
FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

RÉAFFIRMER
LE RÔLE ÉDUCATIF DES PARENTS

RÉINVENTER
L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Plaidoyer pour la jeunesse en difficulté

*

L'urgence d'agir

Préface à l'attention des candidats aux élections de 2012

© **Apprentis d'Auteuil**, nov. 2011
www.apprentis-auteuil.org
Direction de la communication
40, rue Jean de la Fontaine – 75781 Paris Cedex 16
Contact : plaidoyer.jeunesse@apprentis-auteuil.org

Conception et rédaction avec la collaboration de Parties Prenantes
www.partiesprenantes.com
Coordination technique : Le Publieur
www.lepublieur.com



RÉAPPRENDRE À VIVRE

*Apprentis d'Auteuil est une fondation catholique, reconnue d'utilité publique, qui **éduque et forme** plus de **13 000 jeunes** en difficulté pour leur permettre de **s'insérer dans la société** en hommes et femmes libres et responsables, tout en accompagnant **les familles** dans leur mission éducative.*



RÉAPPRENDRE À VIVRE

“

*...comme s'il pouvait y avoir indiscretion à exposer
les misères d'enfants auxquelles personne
n'a le droit de rester indifférent !
N'est-ce pas le devoir, non seulement religieux,
mais simplement social, que ceux qui jouissent
de certains avantages n'en jouissent pas égoïstement ?*

*Pour réussir, chacun doit se mettre à l'œuvre
immédiatement. Ce qui est nécessaire,
c'est l'effort de tous, sans exception.*

Père Daniel Brottier,
directeur général de l'œuvre
des Orphelins Apprentis d'Auteuil
de 1923 à 1936

”

Sommaire

DU PLAIDOYER À L'ACTION

Préface à l'attention des candidats aux élections de 2012 _____ 13

Chapitre 1

RÉAGIR FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE 21

Le constat _____ 23
En chiffres _____ 24
Nos convictions _____ 27
Concrètement à Apprentis d'Auteuil _____ 28

Chapitre 2

RÉAFFIRMER LE RÔLE ÉDUCATIF DES PARENTS 35

Le constat _____ 37
En chiffres _____ 38
Nos convictions _____ 41
Concrètement à Apprentis d'Auteuil _____ 42

Chapitre 3

RÉINVENTER L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE 49

Le constat _____ 51
En chiffres _____ 52
Nos convictions _____ 55
Concrètement à Apprentis d'Auteuil _____ 56

QUE FAIRE ? AGIR ! 65

Nos propositions pour...
Réagir face au décrochage scolaire _____ 67
Réaffirmer le rôle éducatif des parents _____ 70
Réinventer l'entrée dans la vie active _____ 73

Préface à l'attention des candidats aux élections de 2012

Bernard Prévost,
Président d'Apprentis d'Auteuil

François Content,
Directeur général d'Apprentis d'Auteuil

95 % des Français considèrent que la jeunesse doit être une priorité dans l'élection présidentielle¹. Quasiment 2 sur 3 disent qu'ils ne voteront pas pour un candidat qui n'apporterait pas d'éléments de réponse aux problèmes des jeunes en difficulté². Et ensuite... ? La question est profondément politique, au sens plein du mot. **Et sur le terrain, la situation est à l'urgence.**

1. La jeunesse en difficulté est le révélateur de notre échec collectif

Il y a 5 ans, nous écrivions aux candidats à l'élection présidentielle pour leur présenter une « radiographie » des 8 000 jeunes accueillis alors par Apprentis d'Auteuil. Nous présentions les graves difficultés éducatives et scolaires auxquelles ils faisaient face, les lourdes carences affectives, sociales, comportementales de beaucoup d'entre eux, et la situation économique et sociale souvent préoccupante de leur famille.

¹ Sondage AFEV - Audirep - Fondation BNP Paribas, 2011

² Sondage Viavoice pour Apprentis d'Auteuil. Interviews réalisées par téléphone du 25 au 31 mai 2011. Echantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française de 18 ans et plus.

Aujourd'hui, alors que nous traversons une crise économique et financière sans précédent, nous accueillons 13 000 jeunes, soit 60% de plus. Sur le terrain, nous ne pouvons que constater l'aggravation de la situation :

- **L'échelle et la diversité des détresses s'étendent** : en France, 18% des enfants sont touchés par la pauvreté¹. Depuis 2010, parmi les sans-abri, on compte pour la première fois plus de familles avec de très jeunes enfants, de jeunes et d'adolescents que de personnes isolées².
- **150 000 élèves sortent chaque année du système scolaire sans qualification**³.
- **1 jeune actif sur 4, en 2011, est demandeur d'emploi**⁴.
- **Les parents sont plus que jamais confrontés à des difficultés** : crise de l'autorité, confusion des rôles... 300 000 enfants ont bénéficié en 2009 de l'Aide sociale à l'enfance. Parmi eux, 150 000 enfants ont été placés⁵.
- **Les familles sont chaque année plus nombreuses** à venir d'elles-mêmes chercher du soutien : les jeunes que nous accueillons sont à 80% confiés directement par un parent et à 20% par l'Aide sociale à l'enfance ou le juge des enfants.

Constater les dégâts sans agir revient à laisser sur le bord du chemin les plus fragiles et à exclure durablement toute une partie de nos concitoyens. Avec les conséquences sociales et économiques que l'on connaît.

2. Aider les jeunes à grandir en confiance : un impératif et un devoir

Cessons le discours qui assimile les jeunes en difficulté à une menace et leurs parents à des « démissionnaires » ou à des incapables complaisants. Les jeunes ne peuvent plus être un objet de discours ou de débat : ils s'imposent comme sujet d'action.

¹ Enquête « Niveaux de vie en 2009 », Insee, 2011

² « Les nouveaux visages du sans-abrisme : les enfants, les familles et les jeunes », FEANTSA, automne 2010

³ Mission Parlementaire sur la prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs, 2010

⁴ Conseil d'Orientation pour l'Emploi, 2011

⁵ Observatoire National de l'Enfance en Danger

La réalité de la détresse des jeunes et de la souffrance des familles, nous la côtoyons chaque jour sur le terrain. Elle nous interpelle sur notre projet de société et sur la place que nous accordons aux jeunes. Nous avons tous à cœur un objectif : les aider à devenir des femmes et des hommes libres et responsables qui, à leur tour, contribueront à bâtir un monde plus juste.

Au-delà des valeurs chrétiennes qui nous animent, ce qui fonde l'engagement et l'action d'Apprentis d'Auteuil, c'est le regard d'espérance que nous portons sur les jeunes qui ont perdu pied. Nous savons qu'ils ont la volonté et la force de s'en sortir s'ils trouvent à leurs côtés des adultes prêts à leur tendre la main. **Il s'agit de leur donner concrètement une nouvelle chance et la possibilité d'agir sur leur vie.**

Apprentis d'Auteuil offre autant une formation scolaire et professionnelle qu'un environnement et un suivi éducatif nécessaires à la réussite de chacun. La particularité de notre démarche réside dans le regard global que nous portons sur chaque jeune :

- **Du temps pour grandir**, pour acquérir une formation et des repères.
- **L'alliance de la confiance et de la fermeté** dans l'éducation.
- **Un parcours personnalisé** pour chaque jeune accueilli appuyé par un accompagnement éducatif.

À l'égard des familles :

- **Une écoute, un accompagnement, un soutien** pour les aider à assumer l'éducation de leurs enfants et construire les réponses à leurs difficultés.

Les résultats sont là. 3 jeunes sur 4 parmi ceux que nous accueillons obtiennent l'examen qu'ils présentent (Brevet, CAP, Bac pro, BTS...).

Ces réussites sont avant tout celles des jeunes ; mais aussi celles des équipes d'Apprentis d'Auteuil et du réseau de partenaires locaux (administratifs, politiques, associatifs, entreprises) qui œuvrent auprès des jeunes et de leur famille.

*Redonner confiance
aux jeunes, c'est déjà
agir concrètement pour
leur permettre de grandir
en femmes et en hommes
libres et responsables*

Elles sont aussi le résultat du soutien sans faille de la grande communauté que forment nos donateurs et nos bénévoles. Chaque année, à l'occasion de la « semaine de la réussite »¹, nous leur dédions l'énergie retrouvée dont font preuve les jeunes pour s'engager à nouveau positivement dans la vie.

3. Nous expérimentons des solutions, mais nous avons besoin de vous pour les démultiplier

En 2007, notre interpellation se concluait par cette alarme : « *la situation de la jeunesse en difficulté en France nécessite un véritable traitement, c'est-à-dire une volonté, de l'imagination, du professionnalisme et un véritable encadrement. Des moyens financiers également.* »

Les priorités identifiées il y a 5 ans ont guidé notre action :

- **Agir beaucoup plus tôt et privilégier la prévention** : ouverture de centres multi-accueils petite enfance, développement des internats à vocation éducative et scolaire.
- **Affirmer une politique de soutien à la famille**, avec l'expérimentation de Maisons des familles qui permettent aux parents de reprendre confiance, de se réapproprier leur rôle et d'assumer leurs responsabilités.
- **Favoriser un véritable suivi éducatif**, avec une prise en charge 24h/24 et 365j/an, pour les jeunes les plus en danger.
- **Innover et expérimenter**, pour créer de nouveaux dispositifs au plus près des besoins des jeunes et des familles.

Les jeunes ne peuvent plus être un objet de discours ou de débat : ils s'imposent comme sujet d'action.

¹ Organisée dans tous les établissements d'Apprentis d'Auteuil. Célébration des réussites, réalisations et talents des jeunes : obtention d'un diplôme, participation à un chantier de solidarité...

Dans un contexte économique et financier exceptionnellement difficile, alors que les déficits publics constituent une menace pour la société, **Apprentis d'Auteuil s'inscrit dans une dynamique de développement socialement responsable** selon une double logique d'optimisation de ses moyens et de **travail en partenariat avec les pouvoirs publics, le secteur associatif et le monde de l'entreprise.**

Rien de pérenne ne se construira sans une claire volonté politique d'agir, et d'agir collectivement en mobilisant l'ensemble des parties prenantes pour développer, avec les jeunes et les familles en souffrance, des réponses pertinentes et durables à leurs besoins.

Des solutions existent, nous en sommes convaincus. Chaque jour, nous les explorons dans trois domaines d'action prioritaires :

- **La lutte contre le décrochage scolaire**, grâce au couple éducation-formation et en s'appuyant sur un parcours personnalisé pour chaque jeune, pour lui redonner goût à l'école par des approches différenciées. C'est pourquoi Apprentis d'Auteuil juge urgent de réinventer le collège pour une véritable égalité des chances. La fondation préconise aussi de développer les internats, dispositifs qui ont fait leurs preuves en matière de prévention.
- **Le soutien des familles dans leur mission éducative**, en agissant autant que possible en prévention et toujours dans une logique de coéducation avec les parents. Apprentis d'Auteuil continuera à expérimenter des dispositifs de soutien à la parentalité (Maison des familles) et s'engagera dans le développement de modes d'accueil collectif (crèches, multi-accueils, halte-garderies...) pour la petite enfance.
- **L'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle**, pour permettre une prise d'autonomie progressive et durable. Apprentis d'Auteuil défendra, par exemple, la création d'un cadre spécifique pour les 16-25 ans, l'accès à l'alternance pour les jeunes les moins qualifiés et le lancement d'un plan d'urgence pour le logement des moins de 25 ans.

150 000 décrocheurs scolaires chaque année : cet échec collectif met en danger notre avenir à tous...

Nous avons besoin de vous à nos côtés pour poursuivre ces actions, pour expérimenter et pour innover. Concrètement. Durablement.

*Plaidoyer
pour la jeunesse
en difficulté*

*

L'urgence d'agir

RÉAGIR
FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'ÉCOLE, UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE POUR LE DÉPART DANS LA VIE

Un jeune qui quitte l'école trop tôt se place durablement en marge de la société.

Comment être un citoyen épanoui et bien intégré dans la société, quand on ne maîtrise pas les savoirs élémentaires comme lire, écrire et compter ?

L'instruction en France est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. L'absentéisme scolaire est un des premiers indicateurs du décrochage. Processus complexe, il est souvent lié à une situation familiale marquée par la précarité, la fragilité et l'isolement social.

Le décrochage s'enclenche la plupart du temps dès le primaire, mais **c'est généralement au collège que la situation se dégrade**, à travers un enchaînement de verdicts négatifs et d'exclusions à répétition. Le processus commence au moment où l'enfant ne comprend plus les apprentissages. Il se retranche en lui-même, perd confiance et s'illustre par un comportement inadapté, ou par son absentéisme. La désinscription administrative n'est que la partie émergée de ce que l'on nomme « décrochage scolaire », « déscolarisation » ou *in fine* « échec scolaire ».

Sortir du système scolaire trop tôt, c'est très souvent en partir sans qualification. Décrocher un emploi devient alors extrêmement compliqué.

Le retard pris dans les premières années de la scolarité se comble très difficilement et pénalise trop souvent toute la vie professionnelle.

EN CHIFFRES

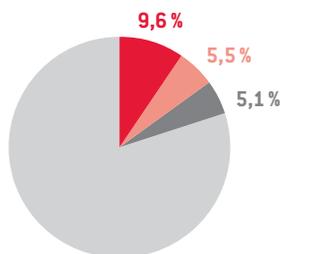
LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ATTEINT EN FRANCE DES PROPORTIONS ALARMANTES

Chaque année, plus de 40 000 jeunes sortent du système scolaire «sans qualification»¹, et 150 000 «sans diplôme»² (voir l'encadré page 29). Entre juin 2010 et mars 2011, ce sont 250 000 élèves qui ont quitté le système scolaire sans diplôme ni qualification³.

150 000
jeunes sortent
chaque année
du système scolaire
sans diplôme²

DES SAVOIRS ÉLÉMENTAIRES QUI NE SONT PAS MAÎTRISÉS

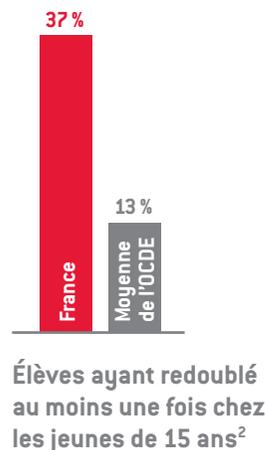
Sur près de 6,5 millions d'écopliers recensés en 2009⁴, 40 % ne possèdent pas les acquis censés être maîtrisés à la fin de l'école primaire. 1 jeune sur 5 ne sait pas lire correctement⁵. Lorsqu'ils n'ont pas dépassé le collège, les jeunes sont presque deux fois plus nombreux à souffrir de difficultés de lecture.



Les jeunes et la lecture :
9,6 % ne lisent pas correctement
5,5 % ont de faibles capacités de lecture
5,1 % ne savent pas lire du tout

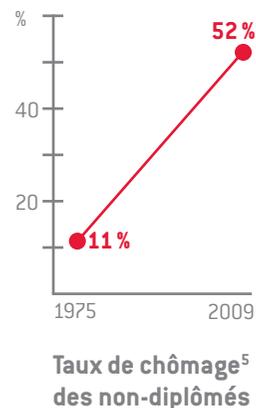
UN RETARD TOUJOURS PRÉOCCUPANT À L'ENTRÉE EN SIXIÈME

1 élève sur 5 redouble au moins une fois avant la fin de l'école primaire¹. Ce retard se mesure par rapport à un élève dit «à l'heure», qui parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe, et entre en sixième à 11 ans.



CE RETARD INITIAL S'AGGRAVE ET COMPROMET LA SUITE DU PARCOURS

25 % des élèves ont des acquis fragiles en fin de CM2. Ils commencent le collège sans pouvoir être autonomes, ni en lecture ni en calcul. 15 % ont des «difficultés sévères ou très sévères»³. Leurs lacunes minent la suite de leur parcours et leur ferment l'accès à une formation qualifiante⁴.



¹ « La baisse des sorties sans qualification : un enjeu pour l'employabilité », Ministère de l'Éducation Nationale, 2010

² Rapport de la Mission parlementaire sur la prévention de la délinquance des mineurs et jeunes majeurs, 2010

³ Discours de Luc Chatel, Ministre de l'Éducation Nationale, 9 juin 2011

⁴ « L'Éducation nationale en chiffres », Ministère de l'Éducation nationale, 2009

⁵ Évaluation de la JAPD, 2009 - Jeunes âgés de 17 à 25 ans

¹ B. Suchaut (dir.) « Éléments d'évaluation de l'école primaire française », Rapport pour le Haut Conseil de l'Éducation, Institut de Recherche sur l'Éducation, 2007

² OCDE, PISA 2009

³ Haut Conseil de l'Éducation, 2007

⁴ Rapport « Vaincre l'échec à l'école primaire », Institut Montaigne, 2010

⁵ INSEE, Enquête Emploi 2009 - Jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale

« RÉAGIR FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE », C'EST :

Former et éduquer dans un même cadre. Les jeunes accueillis dans nos établissements se voient proposer, en plus d'un accompagnement scolaire, un soutien éducatif. Enseignants et éducateurs travaillent main dans la main pour offrir, non seulement une formation permettant l'insertion professionnelle, mais aussi une éducation pour une meilleure intégration sociale. On retrouve en particulier cette dimension dans les internats que la fondation développe.

Accompagner les jeunes de façon plus personnalisée. Pour 58 % des Français¹, un renforcement des moyens humains dans l'école est indispensable. 39 % souhaitent plus d'autorité, d'action sociale et de prévention. Des préconisations qu'Apprentis d'Auteuil a fait siennes en offrant aux jeunes un accompagnement éducatif personnalisé, dans des classes à petits effectifs avec un encadrement plus important que dans les établissements classiques.

Mettre l'accent sur le collège et la prévention. Notre expérience, comme celle des autres acteurs de terrain, montre que c'est le plus souvent au collège que se joue le parcours scolaire du jeune. Apprentis d'Auteuil concentre donc ses efforts sur ce moment particulier pour agir autant que possible en amont du décrochage scolaire.

Redonner goût à l'école par des approches différentes. Dans nos établissements, les jeunes se réconcilient avec l'école par le biais de matières où ils se sentent à l'aise, d'activités sportives, de découverte *in situ* de métiers... Ils se recentrent sur des valeurs et des comportements leur permettant de reprendre leur parcours dans de bonnes conditions.

¹ Sondage Viaoice pour Apprentis d'Auteuil. Interviews réalisées par téléphone du 25 au 31 mai 2011. Echantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française de 18 ans et plus.

AGIR CONTRE L'EXCLUSION SCOLAIRE

Les jeunes qu'Apprentis d'Auteuil accueille sont souvent déscolarisés, parfois depuis près de deux ans. Pour d'autres, qui expriment déjà un vrai mal-être, le risque de sortie du système est majeur. C'est en s'intéressant aux causes, en tentant de démêler les motivations conscientes ou inconscientes du jeune, que l'on parviendra à lui **redonner le goût de l'apprentissage**. Là encore, le processus est complexe et justifie une patience et une écoute éprouvées.

Au pôle accueil jeunes de Chanteloup-les-Vignes (78), trois mois pour reprendre son souffle après une exclusion

Le pôle accueil jeunes de Chanteloup-les-Vignes a été mis en place à l'initiative du maire de la ville. Situé en zone urbaine sensible, l'établissement, qui accueille une centaine de jeunes chaque année, a une mission exigeante. Exclue de leur établissement pour des faits de violence envers des camarades ou des professeurs, les jeunes sont tous volontaires pour intégrer le dispositif. **Cinq éducateurs spécialisés et un psychologue les aident à changer de conduite et à reprendre le chemin de l'école.**

Adamar, élève de 6^e, exclu de son collège pour avoir jeté un œuf sur un professeur et frappé un autre collégien, le reconnaît : « *Heureusement que je ne suis pas resté dans la rue pendant mon renvoi. J'aurais peut-être été tenté de faire d'autres bêtises. Je me rends compte que l'école me manque. Je pense qu'à mon retour, je ferai plus d'efforts.* »

Martine Roc, ancienne directrice du pôle, explique : « *Le pôle offre un accompagnement éducatif « très soutenant », avec un parti pris de bienveillance propice à la reconstruction et au changement, le but étant pour les jeunes de réintégrer leur collège ou d'être orientés vers une structure plus adaptée.* »

« *Je me rends compte que l'école me manque. Je pense qu'à mon retour, je ferai plus d'efforts.* »

Si les obstacles sont nombreux, le travail effectué au pôle s'avère payant sur la durée. Le suivi des jeunes se poursuit au-delà de leur accueil formel. **Les éducateurs restent en contact avec eux afin qu'ils ne se retrouvent pas à nouveau en échec.** Chaque année, une cérémonie récompense une vingtaine d'entre eux pour les progrès réalisés.

DIFFÉRENTS NIVEAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Conscient de la nécessité de disposer de bagages scolaires appropriés, c'est sur le collège qu'Apprentis d'Auteuil concentre ses efforts. **Les jeunes y acquièrent les connaissances indispensables à leur avenir :** lire, écrire, compter ; et les fondamentaux d'un savoir-vivre ensemble, sans lesquels aucune insertion n'est possible durablement.

À Sannois (95), réinsérer progressivement les collégiens dits « perturbateurs »

Le collège Saint-Jean accueille depuis 2010 un Dispositif de Réinsertion Scolaire (DRS). Celui-ci s'adresse à des collégiens en classe de 5^e et de 4^e, jugés particulièrement « perturbateurs » et qui ont été exclus à plusieurs reprises de leur établissement. **Le but est d'« extraire » les élèves de leur cadre de vie habituel, en leur proposant à la fois une scolarité adaptée et un internat, pour ensuite mieux les y réinsérer.**

Le suivi de chaque élève est personnalisé, grâce à un programme ambitieux de tutorat (1 tuteur pour 4 jeunes) et l'on veille à la bonne intégration de chacun au sein de l'établissement. Le cadre lui-même permet une intégration réussie puisque **ces collégiens « difficiles » ne sont pas mis à l'écart** mais, au contraire, ils côtoient à Saint-Jean chaque jour les jeunes présents sur le site. « *Les jeunes sont pleinement intégrés à la vie scolaire du collège. Ils prennent leurs repas, bavardent, font du sport et dorment à l'internat avec les autres...* » confirme

- Plus de 40 000 jeunes par an sortent « sans qualification »¹ : ils ont interrompu leurs études sans un niveau de qualification reconnu, c'est-à-dire au collège ou bien en première année de CAP ou de BEP.

- 150 000 jeunes par an sortent du système scolaire « sans diplôme »² : ils n'ont obtenu aucun diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire n'ayant ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat.

- 13 % des jeunes, enfin, sont des « sortants précoces »³ : âgés de 18 à 24 ans, ils ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé.

¹ « La baisse des sorties sans qualification : un enjeu pour l'employabilité », Ministère de l'Éducation Nationale, 2010

² Rapport de la Mission parlementaire sur la prévention de la délinquance des mineurs et jeunes majeurs, 2010

³ Enquête RERS 2008, Ministère de l'Éducation Nationale

Jean-Pierre Hagneré, ancien directeur de l'établissement et aujourd'hui directeur des établissements Daniel Brottier à Bouguenais (44). « *Les DRS permettent un vrai travail individuel pour aider le jeune à construire un projet, le plus souvent une inscription au CAP. Si l'on s'y prend assez tôt pour établir la confiance, la réinsertion scolaire est possible pour un certain nombre* », constate Nicole d'Anglejan, directrice du pôle formation et insertion des jeunes d'Apprentis d'Auteuil.

L'INTERNAT, UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ POUR DES JEUNES EN DÉCROCHAGE

Trois priorités s'imposent dans le travail avec les jeunes en décrochage scolaire avéré : **leur transmettre les savoirs élémentaires qui leur manquent, construire avec eux un projet professionnel, les accompagner dans une formation adéquate.**

Tout cela implique présence et écoute à leurs côtés. **La qualité du suivi personnalisé permet d'éviter que les jeunes ne perdent pied.** Les éducateurs et les animateurs échangent régulièrement avec les enseignants sur la situation des jeunes. **Ils forment, avec et autour du jeune, une véritable communauté éducative dans laquelle le jeune grandit** en s'appuyant sur la complémentarité des regards et des compétences.

Le cadre est également très important pour que le jeune se concentre sur ses apprentissages. À ce titre, **l'internat représente une solution adaptée à des situations familiales difficiles** (conflits parentaux, problèmes de logement, précarité...). **L'enfant et sa famille prennent temporairement du recul.** Internat scolaire, internat éducatif et scolaire, internat de prévention, l'internat prend à Apprentis d'Auteuil différentes formes selon les difficultés. La fondation adapte la réponse à chaque profil.

L'internat éducatif et scolaire Saint-Antoine de Marcoussis (91) : un cadre de vie propice à l'apprentissage

Plus qu'un simple hébergement, l'internat éducatif et scolaire Saint-Antoine de Marcoussis **offre aux élèves un véritable cadre de vie.**

Les éducateurs y suivent à la fois le travail scolaire, l'apprentissage, l'éducation, les temps d'animation et le lien avec la famille.

L'internat est adossé à un lycée horticole dont il accueille près de la moitié des élèves. Ils y viennent pour des raisons diverses : certains habitent tout simplement loin du lycée, quand d'autres font face à des difficultés scolaires et familiales plus ou moins sévères. La prise en charge éducative donne de vrais résultats. Les jeunes sont d'ailleurs les premiers à apprécier cet encadrement : « *Je suis reconnu comme quelqu'un, on me sert la main, on me dit bonjour, on m'appelle par mon prénom* », témoigne l'un d'eux.

Chaque éducateur a en charge 9 ou 10 jeunes dont il est le référent au sein de l'internat. Il est présent à leurs côtés dès le matin, où il veille au bon lever de chacun : cette simple étape est parfois un travail de longue haleine... Le midi, il supervise les tâches quotidiennes et néanmoins importantes comme le dressage de la table ou la vaisselle. En fin d'après-midi, l'éducateur encadre les élèves durant une heure d'étude. Pour certains, il suffit de vérifier les devoirs et les faire réciter. Pour d'autres, il faut ouvrir les classeurs et remettre de l'ordre dans les cours. L'internat propose également, en soirée et le mercredi, des activités (sports collectifs, jeux de société...) qui impliquent de respecter des règles, d'être en lien avec les autres adolescents, et de construire sa relation aux adultes.

Denis Dugord, responsable de la structure, **doit chaque année refuser un nombre croissant de demandes, faute de places.** Il résume ainsi le rôle de l'internat : « *Est-ce de la prévention ? Je ne sais pas.*

En revanche, je suis sûr que, sans cet internat, certains seraient en décrochage scolaire. Je pense à un jeune qui a été demi-pensionnaire, avec des retards tous les matins, voire des absences. La

« Je suis reconnu comme quelqu'un, on me sert la main, on me dit bonjour, on m'appelle par mon prénom »

maman partait travailler et ne pouvait réveiller son enfant. Nous avons proposé à la famille l'internat, et depuis tout va mieux : il a repris confiance en lui et il est fier d'appartenir à cette communauté des internes... L'an prochain, il redevient demi-pensionnaire, la mission est accomplie. »

PAR UN PARCOURS PERSONNALISÉ, REDONNER L'ENVIE DE RÉUSSIR À L'ÉCOLE

La transition est parfois délicate entre l'école primaire et le collège, notamment pour les plus fragilisés. Car l'organisation de l'enseignement « classique » n'est pas toujours adaptée pour ces adolescents, pénalisés par des lacunes anciennes, qui manquent de repères et ne trouvent pas de sens dans les apprentissages¹. Dans des classes avec des effectifs trop importants, essayant de masquer leur manque de connaissances par un comportement extraverti parfois violent, ou au contraire apathique, ils se sentent incompris et exclus.

Aider chaque jeune à focaliser son énergie sur des enjeux positifs, des « petites réussites » qui l'incitent à persévérer. Redonner du sens au quotidien, puis progressivement l'amener à avoir des ambitions qu'il ne se serait pas auto-risées. Et l'accompagner pour qu'il y parvienne.

À Sannois (95), se réconcilier avec l'école grâce au sport de haut niveau

Comme la plupart des établissements d'Apprentis d'Auteuil, le collège Saint-Jean abrite de multiples dispositifs. Il propose en particulier un contrat original à des élèves : **un encadrement sportif de haut niveau en échange d'un vrai travail scolaire**. Les sports concernés ? Le football, la boxe anglaise et le rugby.

Repérés pour leur talent sportif, ces élèves sont tous en difficulté scolaire. Le sport pratiqué n'est pas une fin en soi, mais un moyen de « se réconcilier » avec l'école : c'est là ce qui fonde l'originalité du dispositif. Porteur de valeurs fortes, comme le respect de l'adversaire, des règles et de l'entraîneur, il valorise aussi l'effort. L'entraîneur de boxe, Eric Tormos, explique avec enthousiasme : « *Au niveau scolaire, je suis en contact permanent avec les professeurs. Les petits soucis se règlent rapidement. Car ici, l'objectif est de lier les réussites scolaire et sportive.* »

¹ « Le découpage du système scolaire, avec des césures marquées entre l'école primaire, le collège et le lycée, en grande partie hérité du 19^e siècle, n'est pas cohérent avec l'objectif de donner à tous les élèves parvenant au terme de la scolarité obligatoire un socle commun de connaissances et de compétences. »

Source : L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves, Cour des comptes, mai 2010.

Le but du dispositif est de faire revenir l'adolescent dans un cursus scolaire normal, tout en intégrant repères et codes sociaux. La poursuite de son parcours sportif dépend de ses progrès scolaires. Chacun des élèves bénéficie d'un accompagnement personnalisé jusqu'à l'obtention du brevet et l'élaboration d'un projet professionnel concret. Signe de son professionnalisme, l'établissement a permis à 40 des 120 jeunes footballeurs accueillis en 8 ans d'intégrer un centre de formation professionnelle. Le dispositif de boxe, plus récent, compte déjà 2 champions de France.

LIER FORMATION ET ÉDUCATION, POUR UNE INSERTION DURABLE

Les résultats sont là : 75 % des élèves accueillis et accompagnés dans les établissements d'Apprentis d'Auteuil qui se présentent aux examens les réussissent. 3 000 jeunes suivent chaque année une formation professionnelle avec Apprentis d'Auteuil. Une vingtaine a été médaillée l'an dernier au concours du Meilleur Apprenti de France. Ces résultats traduisent l'effort des jeunes et le sérieux de l'encadrement pédagogique et éducatif dans nos établissements.

Le « couple » éducation-formation, marque d'Apprentis d'Auteuil, est le fondement de son action. L'éducation aide à comprendre et à respecter le monde dans lequel on grandit. La formation permet de **devenir des hommes et des femmes libres et responsables**. Les équipes d'éducateurs, en synergie avec les enseignants, sont auprès des élèves pour les accompagner dans leur apprentissage de la vie.

À l'internat de Mézières-sur-Couesnon (35), faire « respirer » les jeunes avec de multiples activités

L'internat de Mézières-sur-Couesnon est situé sur une base de loisirs. Internat « de respiration scolaire », il associe l'accompagnement éducatif et le suivi de la scolarité des jeunes qu'il accueille. Créée à l'initiative du conseil général d'Ille-et-Vilaine, cette structure expérimentale s'adresse plus particulièrement aux collégiens en conflit avec leur famille à cause de questions scolaires.

« L'objectif est de prévenir le décrochage scolaire, d'éviter que la situation familiale ne se dégrade et n'implique une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance » explique Gildas Hemono, directeur de la structure.

Scolarisés dans différents établissements de la région – afin d'éviter les phénomènes de bande – **les jeunes trouvent à l'internat le cadre dont ils ont besoin.** Il est établi sur un ensemble de règles à respecter (pas de téléphone portable le soir, obligation de débarrasser la table à tour de rôle, participation à l'entretien du lieu...).

« Quand je rentre le week-end, après une semaine de coupure, ça se passe mieux à la maison, on a plus de choses à se raconter.

Et au niveau scolaire, ma moyenne est passée de 8 à 13. »

Les activités de plein air, obligatoires, participent à l'accompagnement éducatif.

« Elles permettent de travailler avec les jeunes autour de valeurs essentielles : maîtrise de soi, respect des consignes, concentration, etc. On peut aussi évaluer leur

évolution au cours de l'année » précise Gildas Hemono.

L'an passé, ils étaient 16 à avoir découvert la vie en collectivité. « *Au début, je prenais ça pour une punition, confie l'une des pensionnaires. Je ne travaillais pas en cours, j'ai redoublé ma 5^e et j'étais souvent en conflit avec mes parents.* » Mais elle poursuit : « *Aujourd'hui, je suis triste de quitter mes copains et les éducateurs avec qui j'ai passé une année entière. Quand je rentre le week-end, après une semaine de coupure, ça se passe mieux à la maison, on a plus de choses à se raconter. Et au niveau scolaire, ma moyenne est passée de 8 à 13.* »

L'école est une des clés d'une intégration réussie. C'est en donnant au jeune une formation et un socle éducatif solides que l'on en fait un citoyen. Cela se joue en particulier au collège, dont il est urgent de réinventer le modèle. Avec des parcours individualisés et un environnement structurant comme l'internat, il est possible de remettre des jeunes en situation d'échec scolaire sur le chemin de la réussite.

RÉAFFIRMER
LE RÔLE ÉDUCATIF DES PARENTS

LES FAMILLES N'ONT PAS TOUTES LES MOYENS D'EXERCER LEURS RESPONSABILITÉS

Pour expliquer les problèmes rencontrés dans l'éducation des enfants, on parle souvent d'une supposée « démission parentale ». **Nous le constatons sur le terrain : un grand nombre de parents, loin d'être démissionnaires, sont désespérés et ne parviennent plus à assumer leur rôle éducatif.** La diversification des réalités familiales – familles recomposées, monoparentales... – a fait émerger de nouvelles problématiques. La situation du marché de l'emploi (chômage, travail à temps partiel...) bouleverse les rythmes de vie.

Certains parents, submergés par les préoccupations matérielles, trop isolés pour trouver les soutiens nécessaires, ne peuvent plus faire face seuls à l'éducation de leurs enfants. **Face à leur désarroi, les familles doivent pouvoir être écoutées et soutenues.** En venant à leur rencontre, en agissant le plus tôt possible, il est possible de prévenir l'apparition ou l'aggravation des difficultés. Et éviter des situations dramatiques.

Comment aider les parents à réinvestir leur rôle, à trouver leurs repères éducatifs, à prendre confiance dans leurs capacités ? Un enfant ne saurait se construire contre ses parents. **Creuset où l'enfant grandit affectivement et socialement, la cellule familiale doit être soutenue** par tous les acteurs (institutions publiques, école, associations, Église, voisinage...), en particulier quand elle est fragile.

EN CHIFFRES

DES MESURES D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE) EN HAUSSE CONSTANTE

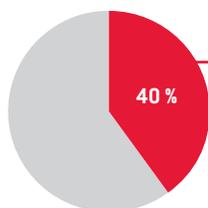
15 000 enfants supplémentaires ont été suivis en 2009 par l'ASE, par rapport à l'année 2005, soit une hausse de 6 %¹.

DES PARENTS CONSCIENTS DE LA DIFFICULTÉ DE LEUR MISSION ÉDUCATIVE

Interrogés sur leur perception de l'éducation des enfants, les parents répondent que c'est beaucoup...³ :

- d'interrogations, pour 88 à 95 %
- d'inquiétudes, pour 85 à 90 %
- de stress, pour 60 à 69 %
- de difficultés, pour 52 à 65 %

Près de **300 000** enfants ont bénéficié de l'Aide sociale à l'enfance en 2009, dont la moitié a été placée.²



40 % des femmes ayant de jeunes enfants sont concernées par un rythme de travail atypique (soir, nuit, samedi ou dimanche)⁴

¹ « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2009 », DREES, 2011

² DREES, ibid.

³ Enquête « La vie de parent au quotidien », UNAF, 2009

⁴ Rapport « Précarité et protection des droits de l'enfant », La Défenseure des Enfants, 2010

UNE PAUVRETÉ QUI FRAPPE DUREMENT LES FAMILLES ET LES ENFANTS

Conséquence directe de la pauvreté, près de 600 000 enfants subissent les conséquences du mal logement¹, à l'origine d'entraves au développement et à l'autonomie. Parmi les femmes enceintes accueillies par Médecins du Monde, 8 % vivent à la rue. L'association note également parmi ses patients une augmentation de 30 % du nombre de mineurs entre 2008 et 2010².

DES FAMILLES MONOPARENTALES NOMBREUSES ET SOUVENT EN DIFFICULTÉ

17 % des enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale. Ces familles ont un niveau de vie moyen inférieur de 26,7 % au niveau de vie moyen de l'ensemble de la population, et ce en dépit des droits supplémentaires et des allocations spécifiques qui leur sont attribués. Elles sont 2,3 fois plus nombreuses que l'ensemble de la population à vivre sous le seuil de pauvreté⁴.

Plus de **2 millions** d'enfants vivent dans une famille pauvre.³


1 FAMILLE MONOPARENTALE SUR 3 est pauvre⁵

¹ Rapport « Précarité et protection des droits de l'enfant », La Défenseure des Enfants, 2010

² « L'accès aux soins des plus démunis en 2011 », Médecins du Monde

³ Enquête « Revenus fiscaux et sociaux », Insee, 2008 (seuil établi à 60 % du revenu médian)

⁴ La Défenseure des Enfants, ibid. (seuil établi à 60 % du revenu médian, soit en 2009, 1 240 euros pour une famille monoparentale avec un enfant de moins 14 ans et 1 431 euros avec un enfant de 14 ans et plus)

⁵ La Défenseure des Enfants, ibid.

« RÉAFFIRMER LE RÔLE ÉDUCATIF DES PARENTS », C'EST :

Se placer dans une logique de coéducation avec les parents, et non de substitution. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils ne sont pas « démissionnaires » mais démunis, désemparés, confrontés à des problèmes qui les dépassent. Pour mieux travailler avec eux, Apprentis d'Auteuil élabore une « charte de la coéducation », qui fait des familles de véritables partenaires dont la parole doit être respectée et prise en compte.

Agir autant que possible en prévention pour éviter des difficultés plus graves demain. Plus tôt on épaulé une famille dans l'éducation de son enfant, plus on réduit les risques pour son avenir : les difficultés du jeune âge, lorsqu'elles ne sont pas résolues, ont tendance à s'aggraver à mesure que les années passent, et les conséquences peuvent être lourdes. Ce soutien à la parentalité s'exerce en fonction de la situation de chaque famille, en l'accueillant là où elle en est.

Soutenir les parents dont les enfants font l'objet d'une mesure de placement, sans les juger. Il s'agit de leur permettre d'exercer leurs droits lorsqu'ils en ont, de les impliquer autant que possible dans la vie quotidienne de leurs enfants pour ne pas rompre le lien, de créer des espaces d'écoute et de parole.

ÉCOUTER ET ÉPAULER LES PARENTS DÉSEMPARÉS

Fidèle à son cœur de mission, Apprentis d'Auteuil s'est donné pour objectif de soutenir les parents dans l'exercice de leur responsabilité éducative. **Les professionnels de la fondation aident les familles à poser des actes éducatifs justes, à construire des repères sécurisants, tout en leur permettant de développer leurs compétences parentales et en les rassurant sur leurs capacités.**

Un service téléphonique d'accueil du jeune et de sa famille pour mieux les orienter

« *Je vous appelle car j'ai un problème avec mon enfant...* » L'entrée en matière est souvent vague. Le Service d'accueil du jeune et de sa famille, qui propose un accueil physique mais surtout **une écoute téléphonique via un numéro azur¹**, est historiquement le premier service d'Apprentis d'Auteuil dédié à toutes les familles. « *Sa mission principale est d'accueillir, d'écouter et de soutenir ces familles, mais aussi de les orienter et de les accompagner dans les difficultés qu'elles traversent avec leur fils ou leur fille* » explique Marie de Saint-Laurent, directrice de la structure. Pour leur répondre, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée : assistante sociale, éducateur spécialisé, psychologue, médiatrice familiale, conseillère conjugale et familiale.

Les personnes qui appellent confient leurs craintes et leurs attentes sans se sentir jugées. Parfois, ce dialogue aura permis de relâcher les tensions : « *Il mériterait d'être redressé* » dit en début d'entretien

une maman à propos de son fils de 13 ans qu'elle souhaitait envoyer en internat. Après plusieurs minutes, le regard de la mère s'est élargi

« *Vous avez su trouver le petit truc pour me donner le courage d'avancer et me redonner le moral* »

et d'autres solutions sont envisagées. Elle conclut l'échange : « *Vous avez su trouver le petit truc pour me donner le courage d'avancer et me redonner le moral* ». Pour accompagner au mieux les familles, **un membre de l'équipe les rappelle 2 à 3 mois plus tard** afin de prendre des nouvelles.

¹ Numéro Azur du SAJF : 0 810 43 20 30 (prix d'un appel local)

SOUTENIR LES PARENTS DÉMUNIS FACE À LEURS RESPONSABILITÉS

Les parents des jeunes en difficulté sont souvent eux-mêmes en souffrance. Fréquemment stigmatisés, ils ont pour la plupart un véritable désir de prendre leur part de l'autorité parentale. Mais, à l'égard de leur enfant comme de leur entourage, ils ne réussissent pas pour autant à faire valoir leurs « compétences ».

Le parcours d'un jeune se construit avec ses parents et avec leur pleine adhésion. **Apprentis d'Auteuil s'engage à soutenir et renforcer le « pouvoir d'agir » des familles.** L'accompagnement vise à reconnaître les capacités familiales et à favoriser les moyens d'accès aux solutions, dans une relation d'égal à égal.

Parmi les nombreux dispositifs qui s'adressent aux familles, Apprentis d'Auteuil a créé des Maisons des familles. Celles-ci ont pour but de donner aux parents et aux enfants des clés pour mieux vivre ensemble, avec le soutien d'éducateurs et parfois de médiateurs familiaux.

À la Maison des familles de Grenoble (38), donner aux parents une occasion de faire le point et d'agir sur leurs difficultés

Née en 2009 d'un partenariat original avec le Secours Catholique, la Maison des familles de Grenoble accueille tous les mercredis parents et enfants en grande difficulté. À l'origine, le constat dressé en équipe de l'impact de la précarité sur l'éducation des enfants, de la souffrance des parents en situation de grande pauvreté.

L'après-midi commence par un temps d'accueil autour d'une boisson, puis par un jeu collectif avec les enfants. Autre rituel, le temps d'échange sur un thème donné. Après le goûter, les enfants jouent pendant que les parents discutent autour d'une question d'éducation proposée par l'un d'eux.

« *Le temps collectif du mercredi nous sert de levier pour mettre en place des temps d'accompagnement individuel*, explique Elisabeth Michel, directrice de la structure. *Nous suivons par exemple une maman qui est débordée par son enfant. Nous la sentons très craintive, dans le déni. Nous avançons à petits pas. Nous voulons qu'elle formalise ses difficultés avant de voir avec elle ce qui est envisageable.* »

Pour une autre famille (une mère et ses fils), l'enjeu est de quitter leur hébergement d'urgence pour emménager dans un logement stable. « Nous l'aidons à organiser ce déménagement, ces démarches »,

« J'y trouve du soutien moral et un partage sur la manière d'éduquer nos enfants. »

poursuit la directrice.

« La Maison des familles a redonné le sourire aux enfants, reconnaît Mireille, soutenue par la structure. Elle m'a permis de m'ouvrir, de souffler,

car je vivais dans le stress et l'anxiété. J'y trouve du soutien moral et un partage sur la manière d'éduquer nos enfants. »

AGIR DÈS LA PETITE ENFANCE, POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS LES PLUS DIFFICILES

Aussi diverses soient-elles, les actions de la fondation en direction des parents s'inscrivent d'abord dans une logique de prévention. Ainsi ont été développées de nouvelles prestations concernant la petite enfance, avec les partenaires publics et associatifs d'Apprentis d'Auteuil.

L'accueil de l'enfant permet à la fois une prise en charge précoce et un accompagnement de la famille. Le projet éducatif et l'encadrement favorisent la socialisation, l'éveil et le développement de l'enfant, pour une plus grande égalité des chances dès le plus jeune âge. La garde de l'enfant dans des lieux d'accueil souples et sécurisés permettent aussi aux parents de rechercher un emploi, de reprendre une formation, d'effectuer leurs démarches. Soucieuses d'impliquer au maximum les familles dans la vie de l'établissement, les équipes prennent le temps de **bien poser avec elles les bases de l'éducation, de la sécurité et de la protection.**

L'immeuble social Elisabeth Reinaud à Marseille (13), Un lieu où l'on apporte un réconfort et des solutions aux jeunes mères isolées

L'immeuble social Elisabeth Reinaud réunit, **sur cinq étages, une crèche, une résidence sociale, une Halte des parents.** En face de l'immeuble, une halte-garderie complète le dispositif.

Une même personne peut bénéficier simultanément de plusieurs prestations. « Certains parents ont besoin de plus d'appui que d'autres, notamment les mamans qui sont seules pour élever leurs enfants. Nous sommes là pour les écouter, leur rendre service, et surtout entretenir autour d'eux du lien social en multipliant les animations auxquelles ils peuvent participer sans se sentir jugés ou dévalorisés : petits déjeuners, bourse aux vêtements, jardin potager... » explique Marie-Françoise Zerbonne, la responsable de l'immeuble.

C'est notamment au 1^{er} étage, à la Halte des parents, que les mères isolées peuvent s'arrêter, le temps d'une pause, autour d'un café et du point info où sont accessibles des renseignements sur le logement, l'emploi, la petite enfance, le soutien scolaire, la santé, etc. Elles peuvent y aborder leurs soucis mais aussi trouver un accompagnement pour élaborer leurs propres solutions.

Les prestations se complètent et peuvent être mises en route simultanément pour une même famille. Sara, jeune femme enceinte accueillie à la résidence sociale des 2^e et 4^e étages, apprécie la complémentarité de l'immeuble : « Souvent, j'ai des baisses de moral, je me sens seule, je monte voir l'équipe pour en parler. Ils se dévouent pour nous et nous donnent des conseils. Ici, j'ai des repères et je me sens en sécurité. »

« Ici, j'ai des repères et je me sens en sécurité. »

À la fois lieu de prévention et tremplin pour amorcer une dynamique d'insertion ou de réinsertion, l'immeuble social est une structure foisonnante. Pour épauler les dispositifs sociaux, une brocante a même élu domicile au rez-de-chaussée. La vente finance des actions diverses, tout en permettant à ceux qui en ont besoin de s'équiper à bas prix.

LA COÉDUCATION, POUR QUE L'ENFANT SE CONSTRUISE AVEC SA FAMILLE

Chaque année, près de 300 000 jeunes sont suivis par l'Aide sociale à l'enfance, dont la moitié est placée. Apprentis d'Auteuil accueille une partie d'entre eux dans ses maisons d'enfants à caractère social (MECS) et les accompagne, le temps du placement. Des équipes pluri-

disciplinaires sont là pour les rassurer, leur donner des repères, et leur permettre de grandir en confiance.

Ces équipes travaillent également avec les parents, quand c'est possible. **Restaurer le lien, apaiser les relations, s'appuyer sur les qualités parentales, impulser de nouvelles pratiques éducatives à la maison font**

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE) ?

L'Aide sociale à l'enfance est un service départemental dont la principale mission est de venir en aide aux enfants et à leur famille. Elle mène des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance. Elle peut notamment mettre en place, suite à une décision judiciaire, un accompagnement à domicile. Un travailleur social intervient alors directement dans le cadre de vie de l'enfant. L'ASE s'occupe également du « placement » de jeunes (encore souvent abusivement appelés « enfants de la DDASS »). Cette décision peut venir de la famille elle-même, qui se sait en difficulté pour élever son enfant, ou bien être imposée par un juge des enfants, lorsque le comportement de la famille est de nature à mettre en danger le jeune.

Le placement peut s'effectuer en famille d'accueil ou dans une structure adaptée comme une maison d'enfants à caractère social (MECS). Sauf cas particulier, le lien parent-enfant est maintenu par des visites régulières, parfois médiatisées par un travailleur social.

partie des objectifs de nos établissements. C'est ainsi que le retour à la maison pourra être envisagé sereinement.

Soutenir les parents dans l'épreuve du placement à la maison d'enfants à caractère social Saint-Charles du Vésinet (78)

Lorsque les enfants sont placés, sur décision judiciaire ou sur demande de l'Aide sociale à l'enfance, la séparation peut être un choc pour des parents. C'est le constat de l'équipe de la maison d'enfants à caractère social (MECS) Saint-Charles au Vésinet, où un service d'intervention auprès des familles a été créé.

Les parents ont ainsi un lieu où être accueillis, échanger, poser leurs questions. Ils peuvent « poser les valises de leurs difficultés » selon l'expression de Christine Delettre, responsable du service.

« Ils sont souvent découragés ; il faut construire avec eux une relation de confiance si on veut pouvoir les accompagner effica-

cement. » Avec elle, les parents abordent des questions éducatives, expriment leurs inquiétudes, leurs peines et leurs joies.

La salle des familles accueille chaque vendredi un « rendez-vous des parents » où se tisse une solidarité entre parents qui s'échangent des conseils. Le service publie régulièrement une « Lettre des parents », qui relaie l'actualité de la MECS. En quelques lignes, on y perçoit des échos encourageants : enfants apaisés, fonction parentale qui tend à se restaurer, équipe qui se réjouit des progrès des familles. Tout doucement, c'est la parentalité qui est réhabilitée.

Aider l'enfant à grandir, c'est aussi l'aider à accepter son histoire. La famille reste, pour la très grande majorité des jeunes, un repère et un « cocon » (même imparfait) où l'on fait l'expérience de la vie en société. Si parfois, les situations familiales ne permettent pas de réunir le foyer, les équipes d'Apprentis d'Auteuil travaillent pour que l'enfant se construise, et qu'adulte, il puisse fonder son propre foyer et devenir parent.

Les appartements de la Maison Sainte-Odile à Strasbourg (67) : un toit pour faire vivre le lien familial

Dormir sous le même toit, partager un repas, rire ensemble, se disputer parfois... Une vie de famille banale ? Pourtant, de nombreux parents l'envient. C'est le cas de ceux dont les enfants ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance. S'ils disposent d'un droit d'hébergement et de visite, ces pères et ces mères, seuls ou en couple, n'ont pas toujours de lieu approprié pour l'exercer : ils vivent dans un appartement trop étroit ou dans un foyer...

Face à ce constat, Apprentis d'Auteuil, soutenu par le conseil général du Bas-Rhin, a créé trois appartements mis à disposition des parents pour y accueillir leur(s) enfant(s).

« Nous leur offrons la possibilité de se retrouver ensemble le temps d'une journée, d'un week-end ou de vacances scolaires. Notre objectif est d'aider parents et enfants à renouer des liens, quelle que soit la situation familiale ou la raison du placement de leurs enfants » explique Dominique Buet, directeur régional Est. Le parent reçoit les clés, c'est lui qui ouvre la porte à son enfant. L'appartement est équipé du nécessaire pour qu'ils puissent y passer quelques heures, une journée, un week-end, ou une période de vacances.

Valérie et Frédéric, jeunes parents séparés de trois enfants, racontent : « Depuis notre séparation, nous nous retrouvons ici deux fois par mois. Le reste du temps, les enfants sont en famille d'accueil. Les appartements nous permettent de passer du temps ensemble. De retrouver des repères en accomplissant des gestes du quotidien comme la cuisine, le bain... Pendant deux jours nous sommes à nouveau une famille. »

Ils sont accompagnés par des éducateurs spécialisés, d'abord en amont, puis par **des points d'étapes réguliers où chaque séjour est retravaillé avec eux**, sans la présence de l'enfant. Etienne, qui ac-

« Personne ne nous regarde de travers parce que nos enfants sont placés. En tant que parents, on se sent respectés. »

cueille régulièrement ses deux enfants à la Maison Sainte-Odile, en apprécie le fonctionnement : « Ici, on n'a pas à se justifier en permanence, on nous fait confiance. On a les clés de l'appartement, comme si on était chez nous. Personne ne nous regarde de travers parce que nos

enfants sont placés. En tant que parent, on se sent respecté. »

Depuis sa création en 2006, 56 groupes familiaux ont pu profiter des logements de la Maison Sainte-Odile.

La famille est la cellule de base de la société. Face aux difficultés qu'elle rencontre, elle doit être soutenue, accompagnée et orientée. Apprentis d'Auteuil fait de ses actions de prévention en direction des familles une priorité pour l'avenir. La fondation continuera à expérimenter des dispositifs de soutien à la parentalité (Maison des familles) et à développer des modes d'accueil collectif pour la petite enfance.

RÉINVENTER
L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

POUR LES MOINS QUALIFIÉS, UN AVENIR HYPOTHÉQUÉ

Le passage à l'âge adulte se traduit d'abord par la capacité à gérer son autonomie. Ce premier pas vers l'intégration sociale est nécessairement lié à l'accès à un emploi – et à un emploi stable. “Décrocher un poste”, dans le contexte de crise économique actuel, avec un marché du travail extrêmement compétitif, est pour tous un défi.

Que dire alors des jeunes faiblement qualifiés, en particulier âgés de 16 à 25 ans ? Pour eux, des difficultés multiples et souvent combinées font obstacle à l'insertion professionnelle. On peut citer :

- **Les difficultés scolaires** : faible niveau scolaire et/ou abandon des études avant l'obtention d'un diplôme, lié notamment à une mauvaise orientation ou à l'absence d'orientation.
- **Les difficultés relationnelles** : liens familiaux complexes, voire rupture de ces liens, isolement social et culturel.
- **Les difficultés d'insertion professionnelle** : faible niveau de qualification, absence de diplôme, manque d'expérience, inadéquation entre le projet professionnel et la formation, méconnaissance des codes professionnels.
- **Les problèmes économiques** : ressources propres faibles ou inexistantes, pauvreté de la famille.
- **La question du logement** : difficulté d'accès à un logement autonome, d'où le recours à des solutions d'hébergement temporaires ou précaires.
- **Les difficultés de santé et de l'accès aux soins** : maladies (pathologies diverses, troubles psychologiques), handicap, addictions, difficultés de l'accès aux soins de base.
- **La faible mobilité** : absence de permis B ou du Brevet de Sécurité Routière, difficultés financières, isolement géographique, problèmes de garde d'enfants en bas âge.

EN CHIFFRES

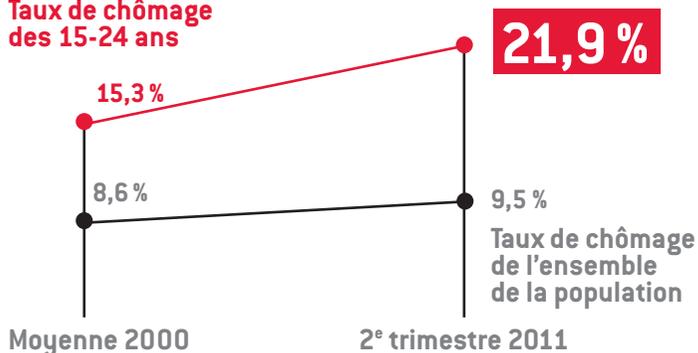
UN CHÔMAGE DES JEUNES EN FORTE AUGMENTATION

Au premier semestre 2009, 52 % des jeunes sans aucun diplôme de l'enseignement secondaire étaient au chômage¹. C'est près de cinq fois plus que les diplômés de l'enseignement supérieur (9%), mais aussi cinq fois plus que cette même catégorie de jeunes en 1975 (11%).

UNE PAUPÉRISATION PRÉOCCUPANTE DE CETTE POPULATION

Le nombre de jeunes pauvres a augmenté de 32 % entre 2002 et 2008². Aujourd'hui, 21 % des jeunes sont pauvres contre 13,5 % sur l'ensemble de la population³. Chez les moins de 18 ans, ce sont 18 % des enfants qui sont touchés par la pauvreté⁴.

Taux de chômage des 15-24 ans



¹ Enquête RERS 2010, Ministère de l'Éducation Nationale - Jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale

² Calcul de l'Observatoire National des Inégalités à partir de données Insee, 2011 - Jeunes âgés de 18 à 29 ans

³ Enquête « Niveaux de vie en 2009 », Insee, 2011 - Jeunes âgés de 18 à 24 ans, seuil de pauvreté établi à 60 % du revenu médian soit 880 €/mois pour une personne seule

⁴ Ibid.

⁵ Enquête « Revenus et patrimoine des ménages », Insee, 2009 - Seuil de pauvreté établi à 60 % du revenu médian, soit 880 €/mois pour une personne seule

UN ACCÈS AU LOGEMENT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

La paupérisation des jeunes accroît leurs difficultés de logement. Le poids de celui-ci est de plus en plus élevé dans le budget des ménages pauvres : entre 2000 et 2006, la part des loyers et des charges fixes est passée de 50 % à 75 % du budget annuel des ménages pauvres (moins de 950 € par mois)⁶.

Parmi les nouvelles demandes d'hébergement, celles émanant de jeunes de 19 à 25 ans, souvent travailleurs précaires trop âgés pour percevoir l'aide sociale et trop jeunes pour bénéficier véritablement du revenu de solidarité active⁷.



1 JEUNE SUR 5

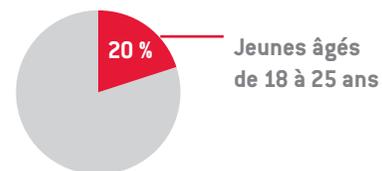
âgé de 18 à 25 ans est pauvre⁵

UN MAL-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE EN AUGMENTATION

Plus d'un enfant ou adolescent sur 10 est touché par un ou plusieurs troubles mentaux : troubles de l'humeur (dépressifs ou maniaque-dépressifs), troubles du comportement alimentaire, schizophrénie⁹.

Le suicide est la 2^e cause de mortalité chez les jeunes¹⁰.

30 % des adolescents présentent à l'âge de 18 ans « un niveau élevé de dépressivité »¹¹.



Appels reçus par le 115 en 2010 (numéro d'urgence sociale pour les sans-abris)

⁶ Julien Damon, débat « Éliminer la pauvreté » co-organisé par Ashoka et Groupe SOS, 19 octobre 2010

⁷ Rapport « L'état du mal-logement en France », Fondation Abbé Pierre, 2011

⁸ Observatoire National du 115, 2011

⁹ « Troubles mentaux : dépistage et prévention chez l'enfant et l'adolescent », INSERM, 2003

¹⁰ « Études et résultats », DREES, 2006

¹¹ Marie Choquet, Directeur de recherche à l'INSERM, intervention au colloque du 7 novembre 2006

« RÉINVENTER L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE », C'EST :

- **Accompagner le jeune du point de vue professionnel mais aussi social** : dispositifs d'orientation professionnelle, remise en formation, aide à l'insertion professionnelle, appui pour l'accès à un logement, aux soins, soutien dans les démarches de base (administration, banque...).
- **Mettre en place des dispositifs fondés sur des partenariats** avec des acteurs experts dans leurs domaines et qui mettent en lien des organismes privés et publics, sans cloisonnement.
- **Accompagner le jeune sans se substituer à lui** : l'orienter et le soutenir sans faire à sa place, afin de favoriser sa prise d'autonomie.
- **Prendre en compte le jeune en tant que personne** en veillant aux dimensions d'épanouissement personnel, de valeurs, de don de soi, d'engagement, d'ouverture...

UNE ORIENTATION ADÉQUATE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU INITIAL

Pour que le choix de leur formation soit le plus en phase possible avec leurs capacités et leurs envies, **les jeunes doivent être accompagnés dans une démarche d'orientation personnalisée.**

Trop souvent réservée aux milieux aisés ou aux familles ayant une bonne connaissance des rouages scolaires, cette phase est déterminante : elle permet au jeune de se diriger vers un secteur qui lui correspond et de trouver une formation adéquate.

Un service d'orientation aux établissements Sainte-Thérèse (Paris)

Le Service d'orientation et d'insertion du jeune (SOIJ) propose des bilans approfondis pour tous. « *En trois rendez-vous de deux heures avec un conseiller psychologue, les élèves évaluent leur personnalité, leurs talents, leurs aptitudes, leurs envies. Ils choisissent, ensuite, en connaissance de cause, une formation ou un métier. À partir des informations réunies, le conseiller donne son avis à l'élève, à sa famille, à ses professeurs et éducateurs* », précise Claire Lagogue, la directrice.

Les retours sont divers, en fonction des besoins de chacun. Michaël, en 3^e DP (découverte professionnelle) a compris qu'il pouvait désormais demander de l'aide à un conseiller psychologue sans que cela soit déshonorant. Ahmed, lui, s'est découvert un bon relationnel qu'il pourra mettre à profit dans différents métiers.

Depuis sa création, en septembre 2008, le service a suivi 150 élèves des établissements Sainte-Thérèse.

Tous les jeunes peuvent s'adresser à ce service, qu'ils soient en cours de formation ou au début de leur vie professionnelle, accueillis ou non par une structure d'Apprentis d'Auteuil.

AU DÉBUT DE LA VIE PROFESSIONNELLE, PROPOSER AUX JEUNES UNE PHASE D'ADAPTATION À LA VIE DE L'ENTREPRISE

Pour les jeunes en général, et plus encore pour ceux accueillis dans les établissements d'Apprentis d'Auteuil, il reste un large fossé à combler entre la formation initiale et le monde professionnel. C'est pourquoi **l'alternance est une des réponses utilisées par Apprentis d'Auteuil en matière de formation. Elle offre un double avantage : appréhender les compétences liées à un métier et plonger dans la réalité d'une entreprise.**

Cette double dimension de l'alternance est particulièrement adaptée pour des jeunes auxquels l'enseignement "traditionnel" ne convient pas. Elle développe concrètement leur employabilité tout en favorisant une prise de contact tangible avec les règles sociales du monde du travail. Souvent avec succès : les statistiques montrent que les jeunes ont davantage de chances d'être recrutés par l'employeur auprès de qui ils ont effectué leur alternance¹.

Cet enchaînement n'est malheureusement pas automatique. Les jeunes accueillis à la fondation comptent parmi les plus fragiles et les plus éloignés de l'emploi. Un travail de sensibilisation est à mener à la fois auprès d'eux mais aussi des employeurs.

La formation en alternance implique le suivi éducatif du jeune en alternance en entreprise par son formateur et/ou son éducateur. Celui-ci soutient le jeune dans les difficultés qu'il peut rencontrer, lui rappelle si besoin les comportements appropriés en entreprise. Il est aussi l'interlocuteur privilégié de l'employeur pour désamorcer les tensions, initier un dialogue constructif et favoriser un climat de confiance. Il peut rappeler à l'employeur que sa démarche n'est pas seulement économique ou technique, mais aussi porteuse de sens. Lorsque l'on sait qu'en France, un apprenti sur cinq quitte l'entreprise avant la fin de son contrat et abandonne sa formation, on comprend combien il est nécessaire d'assurer un vrai accompagnement.

¹ 95 % des dirigeants de PME estiment que l'apprentissage est un outil efficace pour favoriser l'insertion sociale des jeunes (IPSOS pour Apprentis d'Auteuil, 2010)

Pour un jeune, l'entrée en apprentissage nécessite un minimum de compétences professionnelles acquises lors de sa formation, mais aussi de savoir-être et de savoir-vivre pour s'intégrer dans l'entreprise. Il s'agit d'arriver à l'heure tous les matins, d'accepter l'autorité de son employeur, de respecter ses collègues, etc. Le rythme de l'apprentissage est soutenu : les jeunes poursuivent leur formation dans leur établissement en alternance avec les périodes en entreprise. Ils disposent donc de moins de temps pour assimiler le « tronc commun ».

Pour répondre aux besoins des jeunes les plus en difficulté d'insertion, et éviter ces abandons, Apprentis d'Auteuil expérimente des dispositifs innovants tel DEPAR (dispositif expérimental de plateforme pour une alternance réussie).

DEPAR de Toulouse (31), un dispositif innovant pour réussir sa formation en alternance

« Le profil des jeunes ? Ils ont de 16 à 25 ans, ne vont plus à l'école, ne travaillent pas et ne savent pas à qui s'adresser » explique Mathilde Barbary, coordinatrice du dispositif DEPAR Midi-Pyrénées. « Notre objectif est de les emmener vers une formation en alternance et un diplôme de niveau CAP. Il faut avant tout sécuriser leur parcours, éviter les ruptures de contrats. »

DEPAR est un programme pionnier. Par rapport à un centre de formation classique, il propose trois phases distinctes. En premier lieu, il faut construire le projet d'alternance : cela passe par une découverte des différents secteurs professionnels et de leurs métiers. Il est nécessaire alors de faire le lien avec le niveau du jeune, ses atouts, ses aspirations. **Une fois le projet validé vient la signature du contrat** d'apprentissage ou du contrat de professionnalisation. Enfin, dans une troisième étape, **le jeune est suivi dans son évolution afin que son insertion sociale soit durable** : on l'aide à signer un contrat de travail pérenne, à gérer son argent, à trouver un logement, etc.

Pour Achraf, le DEPAR toulousain a permis de conforter son orientation dans la plomberie : « J'étais comme dans une entreprise. Le formateur m'a encouragé et j'ai vu ce que je valais. Aujourd'hui, je suis tranquillisé. Mon avenir est clair : le contrat de professionnalisation sur deux ans avec l'objectif du CAP, puis le bac pro ou l'entrée dans la vie active. »

Comme lui, 179 jeunes ont été accompagnés au niveau national lors de la première année de mise en place du DEPAR. Le projet, qui concerne plusieurs régions (dans le Nord, il est entre autres l'occasion d'un partenariat avec un centre hospitalier), a obtenu l'agrément du Haut commissariat aux solidarités actives. Ce dispositif est en cours d'évaluation. Au terme du stade d'expérimentation, en juin 2012, le Crédoc¹ rendra ses conclusions : si elles sont positives et que les financements sont au rendez-vous, DEPAR poursuivra son développement.

« Aujourd'hui, je suis tranquillisé. Mon avenir est clair : le contrat de professionnalisation sur deux ans avec l'objectif du CAP, puis le bac pro ou l'entrée dans la vie active. »

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

Si la première des passerelles pour s'intégrer dans la vie active est la formation, l'acquisition de codes fondamentaux du savoir-vivre est également indispensable. Il faut aussi aider les jeunes à débloquer les situations personnelles qui entravent leur accès à l'autonomie : logement, budget, transport, santé, démarches administratives...

Autant d'impératifs pour être réellement autonome et devenir, autant pour la société que pour soi-même, un individu épanoui, libre et responsable. **Apprentis d'Auteuil a donc choisi d'accompagner les jeunes dans leur apprentissage de l'autonomie.** Les Relais d'accompagnement personnalisé (RAP), par exemple, mobilisent une équipe de chargés d'insertion. Ils passent avec chaque jeune un contrat, basé sur la confiance, qui l'engage, le responsabilise et balaie tous les aspects de son suivi.

¹ Le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale.

À Chartres (28), le Relais d'accompagnement personnalisé (RAP) rapproche les jeunes de l'emploi

Trop de jeunes sont « lâchés », une fois sortis de l'école. Qu'ils aient ou non un diplôme en poche, ces jeunes adultes rencontrent, sur le chemin de l'insertion socioprofessionnelle, de nombreux obstacles (isolement social, formation initiale faible, accès difficile au logement et à la santé...). C'est sur cet ensemble de sujets que le Relais d'accompagnement personnalisé épaula les jeunes de 17 à 21 ans en difficulté d'insertion, dans le cadre d'une mesure d'accueil provisoire décidée par l'Aide sociale à l'enfance.

Destiné en premier lieu aux jeunes d'autres structures d'Apprentis d'Auteuil, le RAP s'est ouvert, au fil du temps, à tous les moins de 22 ans en difficulté sociale. Il les accompagne sur **deux aspects principaux : le développement d'un savoir-être nécessaire à l'insertion sociale, et l'insertion professionnelle.**

Pour formaliser le processus, les jeunes doivent s'engager en signant un « contrat RAP ». « *Nous nous positionnons à leur égard comme une entreprise, avec des règles qui sont fixées d'adulte à adulte, et une attente de résultats dans les démarches qui sont menées* » explique Yvan Guégan, responsable du service.

Ces principes acceptés, un chargé d'insertion accompagne chaque jeune dans la définition, la formalisation et la mise en œuvre de son projet professionnel. **L'accompagnement prend fin quand un premier emploi pérenne est décroché.** Les chargés d'insertion ont tous une expérience de l'entreprise. Pour travailler, ils s'appuient sur un réseau local fort : des professionnels qui accueillent des jeunes dans leur structure, des acteurs sociaux qui viennent compléter les prestations.

Accompagnée par le RAP, Cindy résume ainsi sa situation : « *Après mon BEPA Service aux personnes, j'ai galéré pendant un an. Alors on m'a parlé du RAP. Grâce aux rendez-vous hebdomadaires, j'ai pu trouver un logement sur Chartres. Ensuite, de petits boulots en intérim, j'ai pu rapidement reprendre pied. J'ai entamé une formation d'auxiliaire de vie puis j'ai effectué un stage qui a débouché sur des remplacements ponctuels. Prochaines étapes : passer le permis, et décrocher une nouvelle formation qualifiante.* »

La question du logement en particulier doit faire l'objet d'un accompagnement. L'autonomie résidentielle du jeune constitue souvent un préalable à l'emploi, et donc à l'autonomie tout court. Il est à ce titre frappant de constater que 44% des jeunes expliquent que s'ils vivent encore chez leurs parents, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé de logement à un prix abordable¹. Même lorsqu'ils quittent le domicile parental, ils ne sont pas à l'abri d'y retourner : 282 000 jeunes de plus de 25 ans y sont aujourd'hui contraints, faute de pouvoir accéder à l'autonomie résidentielle².

UNE PREMIERE EXPERIENCE POUR LES PLUS ELOIGNES DE L'EMPLOI

Pour donner une première expérience à des personnes qui éprouvent de graves difficultés à se lancer dans l'emploi, les entreprises d'insertion constituent une vraie réponse. Acteurs économiques à part entière, elles sont un sas vers le monde du travail et permettent à Apprentis d'Auteuil de prolonger sa mission auprès des adultes.

La structure Auteuil Insertion regroupe aujourd'hui cinq de ces entreprises singulières qui mobilisent des acteurs de terrain aux multiples compétences. Nées après une analyse économique des secteurs demandeurs de main-d'œuvre peu qualifiée, elles doivent s'adapter aux bassins d'emploi pour permettre aux personnes employées de trouver, à terme, leur place dans le secteur concurrentiel.

Auteuil Insertion, pour offrir une première expérience professionnelle valorisable

Du point de vue juridique, social ou fiscal, rien ne différencie une entreprise d'insertion d'une autre entreprise. Elle se place sur un marché concurrentiel, dégage du chiffre d'affaires, a des clients, souscrit aux obligations réglementaires. « *La différence est liée à son but et à ses salariés. L'entreprise d'insertion s'engage en souscrivant*

¹ Etude « Les répercussions directes et indirectes de la crise du logement sur l'emploi », Crédoc, 2011

² Rapport « L'état du mal-logement en France », Fondation Abbé Pierre, 2011

une convention avec l'État. Elle peut embaucher, avec des contrats d'une durée maximale de 24 mois » explique Jean-Marie Hugues, directeur d'Auteuil Insertion.

C'est sur ce modèle que fonctionne l'entreprise Jardins d'Auteuil qui crée, aménage et entretient des jardins de particuliers, syndicats, collectivités et entreprises en Ile-de-France. **Elle dispose de douze postes : cinq pour des jeunes issus de la fondation et les autres pour des chômeurs de longue durée**, envoyés par Pôle Emploi. En outre, une chargée d'insertion offre un accompagnement social (recherche d'emploi, de logement, de soins médicaux, etc.).

« J'ai passé un CAP d'horticulture, puis j'ai choisi Jardins d'Auteuil pour apprendre à me construire dans une entreprise. »

Frédéric, 19 ans, raconte : *« J'ai passé un CAP d'horticulture, puis j'ai choisi « Jardins d'Auteuil » pour apprendre à me construire dans une entreprise. Ici, les choses se mettent*

en place progressivement. Je m'y sens bien, même si je sais que ça n'est pas du long terme. » Le directeur, Martin Thiébaut, renchérit : *« Notre but est atteint quand la personne est embauchée en sortant de chez nous, l'idéal étant qu'elle me dise : « Je démissionne car je viens de trouver un boulot ! » ».*

Certains jeunes de 16 à 25 ans sont confrontés à des difficultés multiples pour réussir leur entrée dans la vie active et leur insertion sociale. Ils ont besoin de temps et d'un accompagnement global pour accéder progressivement à l'autonomie. Une politique volontariste est nécessaire pour expérimenter et développer des dispositifs innovants adaptés aux jeunes de 16 à 25 ans les plus en difficulté, associant les acteurs du champ social, mais aussi du secteur privé. Tous les leviers qui conditionnent l'insertion sociale et professionnelle doivent être pris en compte et en priorité la remise en formation et l'accès au logement.

QUE FAIRE ?
AGIR !

RÉAGIR FACE AU DECROCHAGE SCOLAIRE

1. Investir dans l'internat : un placement rentable pour l'argent public, une solution efficace pour prévenir le décrochage scolaire

Apprentis d'Auteuil sollicite des pouvoirs publics une contribution significative et durable au financement des internats.

Eloignés pour un temps de leur environnement habituel, les jeunes en décrochage scolaire trouvent en internat le cadre structurant et l'accompagnement éducatif dont ils ont besoin pour réussir. En accueillant ces jeunes que le système classique ne peut plus prendre en charge, **Apprentis d'Auteuil remplit une mission de service public essentielle... grâce à des financements privés.**

Les internats sont aujourd'hui très peu financés sur fonds publics et demeurent hors de tout dispositif, hormis quelques initiatives gouvernementales ciblées et temporaires.

Les internats ne bénéficient pas des financements publics engagés contre l'échec scolaire car ils restent perçus comme des lieux d'hébergement et non comme parties intégrantes d'un dispositif de prise en charge globale. Malgré leur efficacité avérée en matière de prévention, ils ne sont que trop rarement considérés comme des alternatives possibles à des mesures de protection ultérieures : les contributions financières des conseils généraux aux coûts de fonctionnement restent l'exception.

Sans contribution publique significative et pluriannuelle, Apprentis d'Auteuil ne pourra pas continuer à offrir aux jeunes les plus en difficulté un encadrement éducatif adapté, et devra renoncer à accueillir ceux qui, précisément, auraient le plus besoin d'être pris en charge en internat.

Si ces jeunes ne sont plus pris en charge nulle part, que deviendront-ils dans deux ans ? Dans cinq ans ?

Il y a fort à craindre que, pour certains, le maintien dans leur famille ne sera plus tenable et qu'ils feront l'objet d'une mesure de placement en maison d'enfants.

Ce sera alors à la collectivité de supporter la charge dans son intégralité, charge 3 à 4 fois supérieure à ce qu'elle aurait été si le même jeune avait été accueilli en internat éducatif et scolaire. Des coûts considérables qui pourraient être évités. Sans parler du lourd tribut humain.

Que dire aussi des jeunes qui décrocheront, faute d'un environnement suffisamment structurant, et rejoindront la cohorte des 150 000 élèves qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ? Leur insertion sociale et professionnelle sera d'emblée compromise. **Parmi eux, combien seront, un jour, allocataires du RSA ?**

Conscient des contraintes qui pèsent sur les finances publiques, Apprentis d'Auteuil appelle à soutenir le développement des internats. C'est un investissement rentable pour l'avenir de notre société. Ce seront des coûts évités, demain, à la collectivité.

2. Réinventer le collège pour une véritable égalité des chances

Apprentis d'Auteuil plaide pour une rénovation en profondeur du collège qui favorise l'innovation pédagogique et la personnalisation des parcours.

Apprentis d'Auteuil réaffirme que l'ambition de l'école doit être la même pour tous les élèves : **donner à chaque jeune les moyens de développer tout son potentiel pour aller aussi loin que possible dans sa formation.**

L'enjeu est considérable : il s'agit d'enrayer la déscolarisation d'une partie des collégiens et d'éviter tout départ du cycle secondaire sans diplôme ni projet de formation. Ce ne sera possible que si le collège est profondément rénové, en allant au-delà des réformes antérieures.

Car, **aujourd'hui encore, le collège offre le plus souvent une pédagogie uniformisée et des parcours normalisés.** Il ne permet pas aux élèves en grande difficulté, aux « décrocheurs », de combler les lacunes héritées du primaire pour maîtriser les apprentissages fondamentaux en fin de cycle. Il laisse une partie

des jeunes quitter la 3^e sans projet de formation et sans avoir pu révéler leurs véritables capacités.

Comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport de mai 2010¹, **« une logique de demande, c'est-à-dire une approche précise des besoins des élèves »,** doit impérativement remplacer la « logique d'offre » qui demeure le fondement du système scolaire.

Pour Apprentis d'Auteuil, le collège doit être un lieu :

- où **chaque élève puisse grandir à son rythme**, avec la conviction que tout jeune est capable de réussir demain bien au-delà de ce qu'il manifeste aujourd'hui ;
- où **cohabitent des jeunes de niveaux différents**, sans pénaliser les élèves les plus avancés, sans laisser de côté les plus en difficulté ;
- où **tout jeune est mis en situation de révéler ses talents propres**, d'approfondir un domaine d'excellence dans lequel il réussit ;
- où toutes les formations post-collège sont également considérées pour que les alternatives au lycée général soient perçues non pas comme des voies par défaut [« l'orientation par l'échec² »], mais comme des **tremplins vers toutes les formes de réussite.**

Pour Apprentis d'Auteuil, la rénovation du collège passe prioritairement par :

- **Une meilleure articulation avec le primaire, pour faire de la 6^e un point de jonction** et non une année de rupture ; notamment par une moins grande parcellisation des enseignements en 6^e et davantage de liens entre les équipes pédagogiques du primaire et du secondaire.
- **Une autonomie accrue dans le contenu pédagogique et le fonctionnement du collège** afin de favoriser l'innovation et les pratiques inventives :
 - **Une personnalisation du parcours des élèves**, entre la 5^e et la 3^e, selon leurs besoins et leur degré de maîtrise des apprentissages.
 - **Une véritable place pour les expérimentations pluridisciplinaires** pour donner du sens aux apprentissages et favoriser l'acquisition des compétences.
- **La valorisation systématique d'un domaine d'excellence pour chaque élève**, et des temps dédiés à la pratique et à l'approfondissement de ce domaine, pour développer la confiance en soi et travailler le projet de formation.

¹ L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves, Cour des comptes, mai 2010.

² Cour des comptes, ibid

RÉAFFIRMER LE RÔLE EDUCATIF DES PARENTS

1. Financer le développement de « Maisons des familles »

Apprentis d'Auteuil appelle les pouvoirs publics à soutenir les familles par une politique de prévention affirmée et sollicite leur soutien pour développer des « Maisons des familles ».

Carence éducative, conflits de couple, chômage, précarité, isolement social... Certaines familles se trouvent dépassées par l'ampleur de leurs difficultés. **En les accompagnant en amont, notamment dans l'éducation de leurs enfants, il est possible d'agir concrètement pour éviter que leur situation ne s'aggrave et ne mette en péril la cellule familiale.**

Agir pour permettre aux familles d'assumer leur rôle éducatif est un choix économiquement raisonné. Car cela épargnera, demain, des coûts bien plus lourds à la collectivité. **Apprentis d'Auteuil propose de déployer, en partenariat avec d'autres acteurs, un dispositif qui a fait ses preuves, à l'étranger mais aussi en France : les « Maisons des familles », lieux d'accueil et de vie chaleureux, ouverts à toutes les familles, ayant une vocation d'accompagnement de la fonction parentale.**

L'objectif : proposer **une offre de services reposant sur la solidarité, l'entraide, le soutien, l'implication et la valorisation des expériences parentales.** Ce sont des dispositifs qui agissent contre la pauvreté sous toutes ses formes, l'isolement et l'exclusion en tissant du lien social.

Ces structures parient sur la capacité des familles à rechercher collectivement les solutions à leurs problèmes. Elles prennent en compte les réalités économiques et sociales pour proposer des interventions. Elles placent « l'informel » au cœur des pratiques : il ne s'agit pas simplement d'offrir aux familles des services matériels mais créer des situations « prétextes » sur lesquelles s'appuyer pour travailler.

Le fonctionnement des Maisons des familles est fondé sur des principes clés :

- **Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.** Les professionnels ont pour mission d'étayer, soutenir et accompagner les familles dans la recherche et la mise en œuvre des solutions sans jamais se substituer à elles.
- **Les propositions d'activités sont en lien étroit avec les besoins et les attentes des familles** (repères éducatifs, cuisines collectives, sorties familiales, conférences thématiques, café-débats, etc.).
- **Les familles sont considérées comme des acteurs citoyens prenant leur place dans le fonctionnement et les orientations de la Maison des familles.** Leur « pouvoir d'agir » est constamment recherché pour qu'elles s'inscrivent activement dans leur environnement.
- **L'éducation d'un enfant nécessite l'aide de toute la communauté.** Les Maisons des familles ont le souci de créer des réseaux d'aide et de soutien qui favorisent le développement de tous, parents et enfants.

2. Soutenir le développement des crèches dans les quartiers sensibles

Apprentis d'Auteuil sollicite un engagement politique en faveur du développement des modes d'accueil collectifs dédiés à la petite enfance dans les quartiers sensibles

Créer des lieux d'accueil dédiés à la petite enfance ne se résume pas à ouvrir de nouvelles places de crèches. C'est aller à la rencontre des familles et accompagner parents et enfants au plus tôt pour prévenir les difficultés.

Face au constat de la précarisation et de la fragilisation de certaines familles, Apprentis d'Auteuil appelle à faire preuve d'une volonté politique forte pour démultiplier les modes d'accueil collectifs dans les quartiers sensibles.

Pourquoi ?

Pour des parents en situation de précarité, d'isolement, de fragilité matérielle ou psychologique, l'obtention d'une place en crèche est extrêmement bénéfique. **Grâce à des solutions d'accueil souples (horaires étendus, accueil d'urgence...), il devient possible pour eux de concilier sereinement vie familiale et vie**

professionnelle. Ils peuvent travailler à leur propre insertion, en reprenant une formation ou un emploi, en effectuant des démarches administratives. Mais aussi tout simplement « souffler » et préserver l'équilibre familial.

Au-delà de l'accueil, les établissements sont des **lieux de ressource pour les parents**, notamment pour des mères isolées, **pour échanger sur les pratiques éducatives avec les professionnels, mais aussi entre parents.** Les familles y trouvent écoute et conseils pour les aider à fixer un cadre, à exercer leur autorité, à retrouver confiance dans leurs capacités parentales.

Les modes d'accueil collectifs œuvrent directement pour une plus grande égalité des chances : ils favorisent l'éveil, la socialisation et le développement des jeunes enfants et préparent une entrée réussie à la maternelle.

RÉINVENTER L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE

1. Créer un cadre spécifique pour les 16-25 ans

La période de 16-18 ans, synonyme de passage vers l'âge d'adulte, est source de fortes appréhensions pour les jeunes les plus fragiles ou dépourvus d'appui familial. Sur le plan pratique, cette étape génère pour eux bien des difficultés. Avec deux étapes clés que sont :

- La fin de la scolarité obligatoire (à 16 ans), signifiant pour ceux qui quittent le système scolaire sans qualification, **la fin du statut d'élève et l'entrée dans une sorte de néant statutaire.**
- La majorité à 18 ans, qui ne veut généralement pas dire autonomie en matière de revenus, de logement, de démarches administratives.

Pour les plus en difficulté, ou ceux qui ne bénéficient pas ou plus du soutien de leur famille, un accompagnement progressif vers l'âge adulte est indispensable. Pour beaucoup, n'ayant pas le statut étudiant, et n'ayant droit à aucune allocation, s'ouvre une période d'incertitude matérielle, qui peut aller jusqu'à l'errance.

A cet égard, la loi Cherpion de juillet 2011 a permis d'attribuer le statut de « stagiaire de la formation professionnelle » aux jeunes n'ayant pu signer de contrat d'apprentissage faute d'employeur.

Il faut aller plus loin.

Dans le souci de ne pas multiplier les statuts juridiques opposables, il est proposé à ce stade d'élargir le statut étudiant à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire et n'ayant pas acquis les droits suffisants pour bénéficier du RSA jeunes.

Cette mesure leur permettra l'accès aux droits les plus élémentaires en termes de santé, de logement, de nourriture...

Le cas des mineurs étrangers isolés

Apprentis d'Auteuil accueille chaque année entre 300 et 500 mineurs étrangers isolés (MEI). Ils seraient au total 9 000 en France, dont 6 000 bénéficiant d'une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance.

Arrivés en France après un parcours souvent douloureux, ces jeunes sont motivés pour apprendre et réussir, et, dans leur grande majorité, jouent un rôle moteur au sein des établissements qui les accueillent. **Pendant plusieurs années, ils s'investissent pour se former et préparer leur insertion dans la société. Et la France investit également en eux.**

A 18 ans, les MEI ne relèvent plus de la protection de l'enfance et sont tenus de régulariser leur situation. **Or les critères fixés par la loi pour l'obtention d'une carte de séjour sont très restrictifs et de nombreux jeunes mineurs étrangers n'y répondent pas.** Chaque année, devenus majeurs, certains seront reconduits à la frontière et expulsés sans avoir pu terminer leur formation.

A quoi bon avoir investi l'argent du contribuable français pour assurer leur accueil, leur scolarisation, leur hébergement et leur formation, si c'est pour les renvoyer dans leur pays d'origine avant l'obtention de leur diplôme ? Pourquoi ne pas leur permettre de mener leur formation jusqu'à son terme, condition pour qu'ils soient un jour des adultes autonomes et responsables ?

Apprentis d'Auteuil plaide en faveur d'un véritable statut pour les MEI, harmonisé à l'échelle européenne, offrant un cadre juridique spécifique, clair et adapté.

2. Soutenir l'accès à l'alternance pour les jeunes de niveau CAP

Apprentis d'Auteuil plaide en faveur du développement de dispositifs d'accès à l'alternance pour les jeunes de niveau CAP et pour un financement pluriannuel de ces dispositifs.

La pertinence des formations par alternance n'est plus à démontrer en matière d'insertion professionnelle. Leur développement est fortement encouragé par les politiques publiques. **Mais aujourd'hui, leur essor profite davantage aux jeunes engagés dans des études supérieures qu'aux jeunes les moins diplômés** pour lesquels ces formations sont pourtant particulièrement adaptées. Sous l'impulsion de la réforme Séguin ouvrant l'apprentissage à tous les niveaux de formation, le nombre d'apprentis tous niveaux confondus est passé de 250 000 en 1987 à 425 000 en 2008.¹ Mais il a baissé de 50 000 pour les jeunes en CAP. Le risque de dévoiement du système existe si des dispositifs spécifiques ne sont pas largement déployés pour soutenir l'accès à l'alternance des jeunes de niveau CAP (niveau V) et pour optimiser leurs chances de réussir leur formation. **Ces jeunes doivent être accompagnés pour les rendre réellement aptes et éligibles à une formation par alternance, mais aussi pour prévenir les risques de rupture de contrat** (qui concernent 25% des contrats en 2010, dont plus de la moitié concernent les niveaux CAP²) :

- En amont, par un **travail d'orientation professionnelle** des jeunes.
- Pendant le contrat, par un **accompagnement individualisé global pour aider le jeune à s'intégrer dans l'entreprise et à prévenir les difficultés qu'il peut rencontrer**. Pour les plus en difficulté, ce suivi doit comporter une forte dimension éducative (respect des horaires, régularité, comportement, implication...).

Apprentis d'Auteuil propose également d'encourager les entreprises à embaucher spécifiquement des apprentis de niveau CAP. Car ces jeunes aujourd'hui vulnérables sont leurs collaborateurs de demain. Deux leviers concrets :

- **Garantir aux entreprises pendant la durée du contrat la présence d'un interlocuteur relais, impliqué dans le suivi éducatif du jeune.** Un tel soutien permet de désamorcer les craintes sur les capacités des jeunes à s'adapter au milieu professionnel, et d'éviter les ruptures de contrat grâce à la médiation d'un tiers en cas de problème.
- **Créer des incitations financières et fiscales spécifiques pour l'embauche de jeunes de niveau CAP.** Aujourd'hui, les incitations sont les mêmes quel que soit le niveau d'études des jeunes.

¹ Ministère de l'Éducation Nationale, enquête 51, système d'information sur la formation des apprentis (SIFA)

² ACFEI, juin 2010

Pour Apprentis d'Auteuil, le développement de l'alternance ne doit en aucun cas se faire au détriment d'autres voies de formation. **Pour les jeunes de niveau CAP, il est impératif de maintenir et de développer la palette de formations la plus diversifiée possible, en encourageant fortement les expérimentations.** Il faut permettre à chaque jeune de trouver la réponse adaptée à ses besoins : formation initiale temps plein ou par apprentissage, centres de formation continue, dispositifs d'insertion (écoles de la deuxième chance, EPID, écoles de production etc.), dispositifs expérimentaux et innovants, etc.

3. Lancer un plan d'urgence pour le logement des moins de 25 ans

Apprentis d'Auteuil est favorable au lancement d'un plan d'urgence en faveur du logement des jeunes afin de créer une offre diversifiée de logements spécifiques pour les 16 - 25 ans, en particulier les plus fragilisés.

Pour pouvoir s'investir dans une formation avec assiduité, les jeunes en grande difficulté ont besoin de se stabiliser, de se poser. Or sans appui familial, beaucoup d'entre eux rencontrent des difficultés insurmontables pour se loger, ce qui les condamne à des solutions de logement souvent précaires, parfois indignes. Sans mener en parallèle une politique volontariste en faveur du logement des jeunes les plus défavorisés, il est vain d'espérer améliorer l'accès à l'emploi et à l'autonomie de ces jeunes.

POUR CONCLURE

Pour que le pays reprenne espoir en sa jeunesse, Apprentis d'Auteuil plaide pour une politique concertée en faveur de la jeunesse, sous l'égide d'un ministère de la Jeunesse rénové qui favorise la coordination de tous les acteurs.

Les politiques publiques en faveur de la jeunesse se succèdent depuis 30 ans. L'argent investi ne manque pas. Et pourtant l'exclusion d'une partie toujours plus grande de la jeunesse se poursuit.

Il est temps aujourd'hui d'avoir une approche globale des problématiques de la jeunesse au-delà de toute typologie : cessons de segmenter la jeunesse par classe d'âge, par type de jeunes, de parcelliser la politique en faveur de la jeunesse, de la fragmenter en fonction du corps d'Etat ou de la collectivité qui en a la charge.

Les échéances électorales de 2012 approchent. La jeunesse est de tous les discours, courtisée par les médias et les politiques. Qu'en est-il des jeunes en difficulté, de ceux qui peinent dans leur parcours, de ceux qui ne rentrent pas dans un modèle « classique » et qui *in fine* ne parviennent pas à s'insérer socialement et professionnellement ?

L'heure n'est plus au constat. Ces jeunes ne doivent plus être simplement objet de discours ou de débat : ils s'imposent comme sujet d'action.

En s'appuyant sur son expérience de terrain de près de 150 ans, Apprentis d'Auteuil présente ses propositions et appelle les candidats aux élections de 2012 à s'engager dans trois domaines prioritaires : la lutte contre l'échec scolaire, le soutien aux familles dans leur mission éducative et l'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle.



RÉAPPRENDRE À VIVRE

www.apprentis-auteuil.org

Œuvre d'Église - Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social - 40 rue Jean de La Fontaine - 75781 Paris Cedex 16

Tél. 01 44 14 75 75 - Fax 01 44 14 74 01